

Comité Social d'Administration du 22 mars 2024

Conseil d'Administration du 9 avril 2024

AVANCEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS CONTRACTUELS
VOLUME DES PROMOTIONS
Références réglementaires :

- Règlement de gestion des enseignants contractuels voté au Conseil d'Administration du 9 juillet 2019

Le règlement de gestion des enseignants contractuels adopté le 9 juillet 2019 par le Conseil d'Administration prévoit que les enseignants contractuels peuvent prétendre à un avancement de classe, lorsqu'ils sont placés au niveau immédiatement inférieur.

Ces avancements au choix reposent sur l'appréciation professionnelle des personnels contractuels concernés et sur les possibilités budgétaires allouées par l'établissement, à ces promotions. Leur nombre est fixé annuellement par le Conseil d'Administration, en corrélation étroite avec les volumes de promotion offerts aux enseignants titulaires (PRCE) de l'année N-1.

La partie entière du résultat ainsi obtenu définit le nombre de possibilités de promotions pour l'année en cours (N), tandis que la partie décimale (reliquat) est capitalisée pour la campagne de l'année suivante (N+1). Si le ratio n'est pas un nombre entier, la part inférieure à un est reportée et cumulable sur les années universitaires suivantes jusqu'à ce qu'il devienne un nombre entier.

RECAPITULATIF DES POSSIBILITES DE PROMOTIONS D'ACCES A LA HORS CLASSE

		PRCE HC
Agents titulaires UL :	promouvables 2023	31
	Promus 2023	4
Agents contractuels UL:	promouvables 2024	14
	ratio de promotions (1)	1,81
	<i>Reliquat campagne N-1 (2)</i>	0,33
	total (1) + (2)	2,14
	Nombre de promotions offertes	2
	<i>reliquat pour campagne suivante</i>	<i>0,14</i>

RECAPITULATIF DES POSSIBILITES DE PROMOTIONS D'ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

		PRCE CE
Agents titulaires UL :	promouvables 2023	15
	Promus 2023	6
Agents contractuels UL:	promouvables 2024	0
	ratio de promotions (1)	0,00
	<i>Reliquat campagne N-1</i> (2)	0,08
	total (1) + (2)	0,08
	Nombre de promotions offertes	0
	<i>reliquat pour campagne suivante</i>	0,08